

— On lit dans l'Indian Statesman :

Le bruit court que trois ou quatre princesses de Siam et deux de leurs servantes seraient accusées d'avoir volé des chaînes d'or, des diamants et d'autres pierres précieuses.

Ces chaînes d'or, ces diamants et les pierres précieuses ornaient l'épée du roi, et auraient été remplacés par des chaînes et des pierres en imitation. Le vol aurait été commis, dit-on, sous le dernier règne. On assure aussi que les personnes accusées ont reçu préalablement quatre-vingt-dix coups de fouet. Reconnues coupables, les servantes seront exécutées. Si les princesses sont réellement coupables, elles seront également exécutées, mais comme le veut la loi pour les personnes de leur rang.

L'exécution d'un prince ou d'une princesse condamné à la peine de mort se fait dans le temple le plus grand, le plus fréquenté. Le coupable est conduit au supplice dans un char et renfermé dans un sac; on place à terre un bloc de bois de forme triangulaire, sur lequel le condamné est attaché, la tête fortement inclinée vers la terre et le cou découvert.

A un signal donné, le premier exécuteur lève un gros bâton qu'il tient dans ses mains et frappe un coup mortel sur le derrière du cou; les trois autres exécuteurs viennent frapper le corps de coups de bâton jusqu'à ce qu'il ait cessé de trembler ou de palpiter. Le sac est ensuite pesé et jeté à la rivière. C'est ainsi qu'en 1849 fut exécuté S. A. R. Kroman-Luang-Rah-Konnaset.

— L'Union bretonne joue un tour désagréable à M. Victor Hugo. Voici la lettre que ce journal a retrouvée dans le tome X de la Correspondance du roi Joseph :

Sire, écrit le poète, je profite, pour vous répondre, de la première occasion saine qui se présente. M. Presle, qui part pour Londres, veut bien se charger de remettre cette lettre à Votre Majesté. Permettez-moi, Sire, de vous traiter toujours royalement. Les rois qu'à faits Napoléon, selon moi, rien ne peut les défaire. Il n'y a pas une main humaine qui puisse effacer le signe auguste.

M. Presle vous dira une partie de ce que que ce grand homme vous a mis sur le front. de vous dirais, Sire, si j'étais assez heureux pour vous voir. J'aurais bien des choses de out genre à vous dire. Il est impossible que l'a venir manque à votre famille, si grande que soit la perte de l'an passé (la mort du roi de Rome); vous portez le plus grand nom des temps historiques.

Cette lettre est du 27 février 1833.

— LA CATASTROPHE DE MILAN. — On écrit de Milan, le 29 octobre dernier :

Un terrible événement a consterné la population milanaise.

Une vingtaine de maçons travaillent au cinquième étage d'une maison en construction à l'angle des rues de Goito et San-Marco. Tout d'un coup, avec un fracas épouvantable, les cinq étages s'effondrent du côté de la rue Goito. Le mur extérieur seul reste debout.

Seize ouvriers ont disparu dans l'abîme.

Les passants et les voisins épouvantés, éperdus, fuient dans un nuage de poussière et jettent des cris désespérés.

Des appels déchirants partent des décombres.

L'un après l'autre sont recueillis ou plutôt déterrés quatorze infortunés; mais, hélas! trois d'entre eux ne donnent plus signe de vie; trois autres, horriblement défigurés, respirent à peine; cinq sont cruellement blessés; quatre ont des contusions très-graves.

Un des blessés expire sur le seuil de l'hôpital; un autre est mort ce matin.

On continue les travaux de sauvetage, et l'on fait l'appel des ouvriers.

Il en manque encore deux.

— La Vie parisienne raconte l'anecdote suivante :

Mon Dieu! qu'on est bête à la campagne, vers cinq heures du soir, au mois d'octobre, quand il pleut à verse! Il n'est pas de distraction, si mauvaise qu'elle soit, qu'on n'accueille avec enthousiasme : — Si nous allions mettre de la farine dans le lit du baron? — C'est notre hôte, dit quelqu'un. — C'est cela, une bonne quantité de farine pour le pouder comme un merlan.

La baronne est du complot, nous montons à la chambre d'Anatole et Dieu sait si le froment le plus pur fut épargné.

Le lendemain, nous étions tous à table pour déjeuner. Entre le baron.

— Bonjour, Anatole.

— Avez-vous bien dormi?

— Comment vous portez-vous, cher ami?

— Avez-vous fait de beaux rêves?

— Ma foi, non, j'ai reposé tranquillement sans faire le moindre songe.

Désappointement général.

On se met à table, tout le monde mange comme quatre. Une superbe galette, dorée et tout à fait succulente, est allée jusqu'à la dernière miette. Le baron seul n'y touche pas, sous prétexte que c'est un mets trop lourd pour son estomac.

Quand nous avons fini : — A propos de pâtisseries, dit Anatole, figurez-vous que j'ai dormi cette nuit sur un véritable lit de farine. Ce matin, je l'ai fait ramasser avec soin dans mes draps et j'ai donné ordre qu'on en fit une galette pour le déjeuner. Je suis charmé que vous l'avez trouvée bonne.

Tableau!!!

## Choses et Autres

Un habitué de la police correctionnelle comparait devant le tribunal.

Le président. — C'est encore vous? Le prévenu. — Ah! mon président, c'est un mot de reproche.

— Combien avez-vous déjà subi de condamnations?

— Mon président, avec celle que vous allez m'accorder, ça fera vingt-sept.

Dimanche, dans un restaurant à prix fixe, un monsieur avait dû attendre deux heures pour être servi tant bien que mal. Son repas enfin terminé, il se dirige vers la porte.

— Eh bien! monsieur, lui dit le garçon, vous ne demandez par l'addition?

Plussouvent!... vous me la feriez attendre jusqu'à demain!

Depuis deux ans, nous en avons vu de bien singuliers, mais rien de plus significatif que ce qu'une jeune et jolie femme nous disait ce matin :

— Je voudrais être plus vieille de quelques mois!

Une femme demander à vieillir! République, voilà de tes coups!

On amène devant le commissaire de police un individu accusé de plusieurs vols qualifiés.

— Prévenu, votre profession?

— Homme de confiance, mon président!

## Nouvelles du soir.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 novembre.

Le conseil municipal de la Seine a décidé hier qu'il se réunira les mardis, jeudis et samedis, la séance du jeudi ne devant toutefois avoir lieu qu'autant que le nombre des affaires à l'ordre du jour l'exigeait.

C'est aujourd'hui que l'acteur Dailly comparait devant le 9<sup>e</sup> conseil de guerre.

M. Dailly sera défendu par M<sup>e</sup> Jean-cour.

Hier, à eu lieu, à l'hôtel de la place de la Bourse, l'élection de 21 membres de la Chambre de Commerce de Paris.

A l'heure présente, nous ignorons encore le résultat.

Samedi prochain, commenceront devant le 6<sup>e</sup> conseil de guerre les débats relatifs au pillage du presbytère de la Madeleine et à l'arrestation de l'abbé Deguerry.

L'instruction de l'affaire du maréchal Bazaine continue activement. 240 témoins ont été entendus par le général Rivière. L'interrogatoire du maréchal a commencé hier. On croit que le procès viendra devant le conseil de guerre dans les premiers jours de janvier.

Versailles, 5 novembre, soir.

Le Président de la République a présidé aujourd'hui le conseil supérieur de la guerre.

Demain, il présidera le conseil des ministres. On pense qu'il sera question, dans cette séance, du projet de la réorganisation de l'armée. Le projet de loi préparé à cet effet, par le gouvernement, n'est pas encore terminé, mais il est assez avancé.

M. Thiers lira personnellement son message à l'Assemblée. Ce document sera terminé pour le moment de rentrée.

Il n'est pas, pour le moment, question d'aucune modification ministérielle. Il est inexact que M. Barthélemy-St-Hilaire ait reçu, ce matin, les promoteurs de la souscription pour élever un monument à M. Thiers.

Washington, 5 novembre.

Les républicains libéraux, partisans de M. Horace Greeley, l'ont emporté dans les élections de l'Etat de Louisiane. M. Mac Every a été élu gouverneur à une majorité de 10,000 voix.

## BOURSE DE PARIS

DU 5 NOVEMBRE	
3 0/0	52 55
4 1/2	76 00
Emprunt 1871	83 90
Emprunt 1872	86 80
DU 6 NOVEMBRE	
3 0/0	52 85
4 1/2	75 60
Emprunt 1871	84 15
Emprunt 1872	86 95

## COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 6 novembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Beswilwald et C<sup>e</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b. marché calme assez bonne demande, sans changement.

Liverpool, 6 novembre.  
(Dépêche de MM. Kablé, Beswilwald et C<sup>e</sup>, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Pleinement, ventes 10,000 b., marché calme, livrable ferme.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 5 novembre.  
Clôture : lourd.  
Vendu 10,000 balles dont 3,000 pour la spéculation et l'exportation.  
Middling 10 10 7/16  
fair Bengal 5 1/8  
good fair 5 3/4  
fair Dhollerah 7 1/16

Liverpool 5 novembre.  
Supplément à la clôture.  
Orléans Shipment novembre-décembre pas en dessous de low-middling et pas en dessous de bon ordin. 9 1/2; Upland pas en dessous de bon ordin. octobre à mars 9 3/4; Upland décembre-janvier et janvier-février 9 3/16.  
On cote : Upland 10 (à peine); Orléans 10 7/16 (à peine); Egyptian 9 1/2 (plein); Dhollerah 7 7/16; Bahia 1 1/8; Bahia fine 9 3/8; Oomra 7 5/16; Madras 6 1/2; Bengal 5 1/8; good fair Bengal 5 3/4; Scinde 8; Pernam 9 5/8.

Ventes du jour 10,000 b.  
4540 American 8 11 1/4  
830 Pernam 8 1/8 9 3/4  
200 Maccio Bahia 8 7/8 9 1/8  
300 Maranham 9 1/2 9 3/4  
500 Egyptian 8 1/2 16 1/2  
60 Smyrna 6 3/8  
100 Peru 10 10 1/2  
3500 Surats(1500 sp.) 4 8 1/2

Londres, 5 novembre.

Marché très-lourd. — Nouvelle baisse de 1/16 à 1/8 dans tous les cas.  
Vendu sur place 1,288 balles.  
250 b. Tinnivelly, 6 13/16 à 7 1/2;  
450 » W. Madras, 5 1/2 à 7 1/2;  
50 » Northern, 7 1/4;  
50 » Coconada, 6 5/8;  
10 » Bengal, 6;  
500 » Rangoon, 5 1/4;  
8 » Fyi, 16 à 23.

A l'arrivée : Tinnivelly octobre-novembre 7 3/16; — septembre-octobre 7 1/4; — good fair août-septembre, 7 3/8; — Dhollerah fair août-septembre, 7.

SURAT.			
	6 5/8	7 3/16	7 7/8
Dhollerah	6 5/8	7 3/16	7 7/8
Oomrawuttee	6 3/4	7 7/16	7 7/8
MADRAS.			
Tinnivelly	6	6 1/2	6 7/8
Western	5 3/4	6 1/8	7
Northern	6 1/4	6 5/8	7 3/8
Coconada	6 1/8	6 1/4	6 1/2
SCINDE	4 3/4	5 1/8	5 3/4
BENGAL	4 3/4	5	5 1/2

Mauchester, 5 novembre.

Marché ferme.		
	Bombay	Calcutta
7 lbs Shirtsings	8	8 1/4
8 1/4 lbs d	9 3/8	9 5/8
40 s. Mule Twist	14 1/4	14 1/2
3 lbs Madapolams	3 1/2	3 5/8
39 in Jaconnets	3 11/16	3 11/16
45 in Mules	4 1/2	4 1/2
7 lbs Tcloths 1re qual.	8/6	8/2
2e	7/4	7/2
3e	6/10	7
Long cloth 3 à 6 1re	4 1/2	7
2e	3/9	6/9
Extra cromptons	16	
Walkers Extra	14	
Water Twist 14, 1re qual	11 1/2	11 3/4
2e	10 1/4	10 1/2

## Avis divers.

HAVRE, mardi 5 novembre 1872. — Cotons : Nous avons par continuation des affaires modérées, et les ventes du jour ne dépassent pas 641 b. disponibles dont 471 b. des Etats-Unis et quelques lotins en sortes diverses. Les prix sont toujours un peu faibles généralement, et les détenteurs réalisent volontiers.

A Liverpool, nous avons noté 100 b. Louisiane low-middling, par navire parti le 5 octobre, à 124 fr.

On a fait hier au soir à terme en Louisiane les mois de janvier à mars à 116 fr. Ce matin on était plutôt acheteur à ce prix, mais il ne se faisait rien; vers midi toutefois, on a retrouvé à 116 fr. quelques centaines de balles, et on vient de céder à 115 fr. 50 le premier trimestre 1873, et à 117,50 novembre-décembre.

Liverpool vient calme et faible avec 10,000 b. de ventes.

Manchester est calme avec moins de fermeté; il ne se traite que de petites affaires pour besoins immédiats.

Aux Etats-Unis, il y a eu baisse sur tous les marchés : 1/4 c. à New-York, 2 fr. 50 à New-Orléans et 50 c. à Savannah. Recettes de trois jours 43,000 b.

MM. Neill brothers and C<sup>e</sup> donnent 62,000 b. de recettes pour quatre jours, et 35,000 b. d'expositions pour Angleterre. 5,000 b. pour France; ils cotent : low middling à New-Orléans 124, dito à Charleston 116, dito à Galveston 120, good ordinary à Galveston 117. Nouvelles favorables à la récolte.

Nous cotons :  
Très ord. Louisiane 126 —  
Low Midd. L<sup>e</sup> en mer (suiv. dist.) 125/127 50  
dito en charge 122 —  
Ordinaire Fernamboirg 116 —  
Bon ordinaire Oomra 88 —  
New Oomra, en charge et en mer 87 —  
Bon ordin. Tinnivelly 87 —  
Ordinaire Coconadah 77 —  
Bon ordinaire Bengale 65 —

MARSEILLE, 4 novembre. — Cotons : Marché calme. On a vendu : 10,000 kil. Jumel, livraison décembre, à fr. 127 50; 50 balles Idelpé, à fr. 80. disp., les 50 kil., cond. d'usage.

Laines : Marché calme. On a vendu : 10 b. pélade lavée Volo, fr. 2 80; 8 b. débris Kabyle, fr. 1 85, le kil., conditions d'usage.  
Soies et cocons : Marché très-ferme. On a vendu : 1000 kil. cocons Salonique jaune, fr. 26, r. 4; 1000 kil. cocons Salonique blancs, fr. 24 25, r. 4.

SMYRNE, 19 octobre. — Cotons : Notre marché se maintient par continuation actif, à des prix plus soutenus. Les ventes comprennent environ 1,075 balles dont 900 machines, vieux et nouveaux par moitié de p. 500 à 510. 75 Tzikriks vieux à p. 480 et 100 Amérique de p. 520 à 532 1/2 le quintal. Notre dépôt est à peu près le même, la marchandise de la nouvelle récolte étant enlevée au fur et à mesure qu'elle arrive. Il n'est pas arrivé cette semaine de Tzikriks nouveaux.

KURRACHEE, 1<sup>er</sup> novembre. — Cotons : Les apparences de la récolte sont bonnes; il régnait une activité demandée par la Chine, et par suite on ne croit pas à de la baisse sur les prix. On cote : Sind, 6 3/4 d. coté et fret; Dheera Mooltan, 7 3/8 d. coté et fret. Le tout en y comprenant le fret à 60 s., et le change à 1 s. 11 3/4 d.

## Revue des Associations catholiques

POUR LA CLASSE OUVRIÈRE  
Œuvre de Jeunesse. — Sociétés de Saint-Joseph. — Sociétés de Saint-François-Xavier. — Cercles Catholiques d'Ouvriers. — Cercles d'Employés. — Patronages d'apprentis, etc.

DEUXIÈME ANNÉE

N<sup>o</sup> XI. — NOVEMBRE 1872.

SOMMAIRE :

- I. A MM. les Directeurs des Œuvres unies. Avis important, par L.-G. de Ségur.
- II. Lettres de NN. SS. les Evêques de Perpignan et de Rodez, en réponse à l'Adresse du Congrès de Poitiers.
- III. Maximes à l'usage des Prêtres du Sacré-Cœur de Marseille, premiers maîtres de M. Allemand.
- IV. Lettre de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Nancy, sur le Congrès de Poitiers, par Charles Chobert.
- V. Les Vétérans, épisode, par E. Royer.
- VI. Assemblée générale des Sections Françaises de St-François-Xavier, à Bruxelles, par B. de Varax.
- VII. Annuaire des Œuvres pour 1872-1873, par Henry Jouin.
- VIII. Compagnie du Génie du Patronage de St-Etienne. — Statuts.
- IX. Bibliographie. — 1<sup>o</sup> La Conjuratoin anti-chrétienne contre l'Amé des enfants, par l'abbé J. Verniolles, par Aubry-Noël; — 2<sup>o</sup> Le Manuel des Œuvres, par A.-N.
- X. Chronique. — Angers. — Beaufort. — Brion. — Carcassonne. — Cholet. — Fourchambault. — Lille. — Limoges. — Morlaix. — Nantes. — Rome. — Saint-Etienne. — Toulouse, par Louis Bertrand.
- IX. Indicateur. — Soufflez-moi dans l'œil. — Les Frères à l'épreuve. — Dieu. — Le Distrain. — Tom. — Tel Maître, tel Valet.

Rédaction : à Angers, boulevard des Lices, 33.  
Administration. — Abonnements : Paris, au bureau central des Associations catholiques ouvrières, rue de Verneuil, 33.

## CHEMIN DE FER

De Lille à Valenciennes.

(LIGNE DIRECTE.)

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, les départs du chemin de fer de Lille à Valenciennes (direct) sont fixés ainsi qu'il suit :  
Matin, 8 heures, 11 h. 30. — Soir, 4 h. 35. 8 h. 45.

Retour de Valenciennes : matin, 8 h. 45. — Soir, 1 h. 15. 6 h. 20, 8 h. 50.

## Lille à Béthune.

Départ (porte d'Arras). Matin, 8 heures 15, 11 h. 40. — Soir, 4 h. 55, 8 h. 20. (Porte des Postes quatre minutes en plus.) — Départ du bureau central, rue Nationale, 24, vingt-cinq minutes avant le départ de la porte d'Arras.)  
Retour. — Matin, 6 h. 35, 10 h. — Soir, 1 h. 27, 6 h. 40; et les dimanches et les mercredis, 10 h. (jusqu'à Vialaines seulement.)

Le train partant de Lille à 8 h. 20 du soir ne va également ces deux jours-là que de Béthune à Vialaines.

## Armentières à Comines.

Départ d'Armentières. — Matin, 7 h. 40; soir, 2 h. 45. (Le mercredi, seulement, départ d'Armentières, à 10 h. 15 du matin et 7 h. 40 du soir.)

Retour. — Matin, 6 h. 10; 8 h. 40 (jusqu'à Warneton). — Soir, 12 h. 05; 3 h. 20; 9 h. 15 jusqu'à Warneton.)

Le mercredi seulement, 8 h. 40 du matin; 6 h. 08 du soir; et, le lundi seulement, 6 h. 08 du soir (jusqu'à Warneton).

## AVIS

LES PROPRIÉTAIRES DE LA

BELLE

## JARDINIERE

(Paris, 2, rue du Pont-Neuf, 2, Paris) ont l'honneur de rappeler à leur clientèle qu'un bureau spécial est organisé dans leurs Magasins en vue de répondre aux demandes chaque jour plus nombreuses qui leur sont faites de la province.

Il suffira de demander à la Maison de Paris des Echantillons et une vignette indiquant la manière de prendre soi-même les mesures. Un Catalogue complet est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

Vêtements tout faits et sur mesures pour Hommes et pour Enfants : — VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

BONNETERIE, CORDONNERIE, CHAPPELLERIE, CHÉMISERIE, GANTERIE, CRAVATES.

PARAPLUIES, COUVRETOIRES DE VOYAGE.

Seules Succursales en province : à Lyon, Marseille, Nantes, Angers.

Et à Paris, place Clichy, au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam. 2896

## Eau, pommade des frères Mahon

Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris etc., « où ils obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » L'apport de l'Académie de Médecine à M. le ministre de l'Intérieur. Guérison de la maladie de la peau et du cuir chevelu, dartres, pellicules, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Consultation par correspondance à Paris, rue de Rivoli, 30. — Eau, 2 fr. Pommade, 3 fr.  
Dépôt à Roubaix, à la Pharmacie Coille, Grande-Place. 1499

## Apprentis

On demande des Apprentis-Compositeurs à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1.

## GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Pontenoy. — Direction de M. CH. ANDRAUD.

Aujourd'hui jeudi 7 novembre.

1<sup>re</sup> représentation de :

Un mariage de Paris, comédie en 3 actes du théâtre du vaudeville de MM. Edmond About et de Najac.  
MM. Scarlat, Daniel Périn; Max, De Marsal; H. Cadot, Destournois. Mlle A. Marius, Tamerlan (rapin); M<sup>mes</sup> Andraud, Victorine; Max, Michaud.

1<sup>re</sup> représentation de :

Monsieur boude, comédie-vaudeville en un acte de M. Labriche.  
M. Scarlat, Livarot; M<sup>lle</sup> A. Marius, Georgina; M. Valette, Joseph.  
La consigne est de renfler, vaudeville en un acte de M. Lambert Thiboust. Joué par MM. H. Cadot, Scarlat, M<sup>mes</sup> Cadot, Marius.

Ordre du spectacle : 1<sup>o</sup> La Consigne; 2<sup>o</sup> Un Mariage; 3<sup>o</sup> Monsieur boude.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Dimanche, spectacle extraordinaire Au premier jour : Débuts de M<sup>lle</sup> Destrée, 1<sup>er</sup> rôle, grande coquette; Agnès Martelly, jeune coquette; Maria Carré, amoureuse.

## ANNONCES

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LEGALES et JUDICIAIRES.

## Publication légale

Etudes de M<sup>es</sup> COURBOULIS et PANNIER, agréés au tribunal de Commerce de Roubaix.

D'un acte sous signatures

privées en date à Roubaix

du dix huit octobre 1872,

revêtu de cette mention :

« Enregistré à Roubaix

le dix neuf octobre 1872,

« 27 recto, case 8, reçu

« douze francs sixante centimes

« plus pour droits et décal-

« me. (Signé) RAISON.

Il appert :

Que la société de fait ayant pour objet la fabrication de tapis et autres tissus pour ameublement qui existait entre Madame Adèle-Henriette CONSTANT, veuve de Florimond-Achille DECARNE, propriétaire, Monsieur Gustave-Emile DECARNE, négociant, tous deux demeurant à Saint-Omer, Madame Clara CONSTANT, épouse du sieur Alexandre DERACHE et ce dernier, tous deux demeurant à Lannoy et CONSTANT père, aujourd'hui décédé, sous la raison sociale CONSTANT PÈRE, a été dissoute à partir dudit jour dix-huit octobre mil huit cent soixante deux et que ledit sieur Alexandre DERACHE a été chargé de la liquidation de la dite société qui devra être terminée pour le dix-huit octobre mil huit cent soixante treize — deux doubles dudit acte ont été déposés l'un au greffe du Tribunal de commerce de Roubaix, et l'autre au greffe de la justice de Paix de Lannoy, conformément à la loi.